Image not found or type unknown

Litige avec un fournisseur

Par **ade1103**, le **20/10/2014** à **21:26**

bonjour,
je suis en litige avec un de mes fournisseurs sur 2 factures, je viens d'apprendre qu'il est en liquidation judiciaire.
le liquidateur nous demande de régler ses factures en litige, suis-je dans l'obligation de régler ses factures?

Par **Astrid Barbey**, le **22/11/2014** à **16:39**

Bonjour,
Non, vous n'avez pas d'obligation de payer. Sauf à parvenir à faire entendre votre point de vue au liquidateur (n'y comptez pas trop...), attendez d'avoir à soumettre votre réclamation au juge, qui décidera si elle est fondée ou non et si vous devez payer le liquidateur.
Bien cordialement,

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés